

Service d'Administration

Vientiane, le 26 avril 2017

Rédacteurs: **Cédric PAGA - Laurent AMSELEM**  
*cedric.paga@lyceehoffet.org - laurent.amselem@lyceehoffet.org*

Objet: Compte rendu commission d'extension

**Destinataire(s)** : Commission extension – Conseil Administration

## COMPTE RENDU

**Présents** : Cédric PAGA – Laurent AMSELEM – Sébastien MATHEY – Dominique GODUEL – Saïd EL MOUTAOUKIL

Début de la réunion : 14h05

### **1- Remarques sur les plans**

- Plateau multi-sport et vestiaires : changement de design vestiaires, douches, et aménagement espace buvette encore nécessaires par rapport aux plans actuellement proposés.
- Parking moto extérieur : à quoi sert cet espace entre la loge gardien et le parking ?
- Mur d'escalade est construit en briquettes : est-ce conforme aux normes sur ce type de support?
- Il est rappelé que les salles de sciences doivent toutes être équipées d'un système de siphon de sols (2 par salles), tout comme dans les salles de préparation (1 par salle).
- Entre le terrain de foot et le terrain multisport, il s'agit de gradins, et non d'une possibilité de gradins.
- Il est nécessaire de bien confirmer que la loge gardien soit équipée de baies vitrées sur toutes les façades extérieures. Une attention particulière devra être portée sur le type de verre (sécurité) et le type de fenêtre de la loge gardien. Un accès par la fenêtre extérieure pour donner un badge par exemple à une personne située en dehors de l'établissement. Un système de tiroir pourrait être réfléchi (même principe qu'à l'ambassade de France)

Aucun autre retour n'a été effectué sur les plans.

Les plans actuels, en dehors de ces remarques peuvent, selon la commission, être validés.

La commission regrette de ne pas avoir de plan de masse vierge, sans annotation.

### **2- Choix pour la construction**

#### **Choix entre enrobé ou béton des routes internes :**

Proposition entre le béton et l'enrobé pour le même prix par le constructeur. Le béton étant plus durable, plus facile en entretien, la commission propose de choisir le béton.

#### **Choix de la couleur de la toiture :**

Proposition de la marque SCG, en plaques de fibre de ciment. La couleur que la commission propose est « Red ».

### **3- Retards et conséquences :**

À l'heure actuelle,

- 35 % du chantier est réalisé – en 7 mois -

- 54 % du temps de construction est écoulé, le projet cumule un retard qu'il est difficile de vraiment le déterminer

- 30 % du prix a été payé. Une demande a été effectuée pour le prochain versement aujourd'hui-même par le constructeur auprès du service de comptabilité, pour une réalisation des travaux prévue à 39 %.

*Pour information, une avance de 740 000 \$ pour débiter le chantier a été versée au constructeur au début des travaux, cette avance est déduite à chaque période de paiement.*

La commission se pose des questions sur le fait de respecter l'échéancier de paiement, et attend en l'état actuel des choses, que le nouveau calendrier des travaux soit présenté lors de la prochaine réunion sur site(mercredi 3 mai). Dès lors, un nouvel échéancier de paiement devra être réalisé.

L'AMO a validé un paiement, tout en certifiant le retard cumulé, ce qui n'est pas, du point de vue de la commission, compatible. Une discussion devra être menée avec l'AMO.

L'AMO a fait remonter une rumeur sur le non-paiement des ouvriers du constructeur. Il sera nécessaire d'éclaircir ce point là lors de la prochaine réunion, car ceci pourrait avoir un impact négatif sur l'avancée des travaux. La commission a actuellement un doute sur le fond de roulement dont dispose la société pour la poursuite des travaux.

Le représentant du constructeur sera reçu au service de comptabilité par le DAF et le Proviseur le 27 avril à 9h. Un calcul des pénalités pouvant être appliquées sera effectué par le DAF, et sera présenté au constructeur. Il sera demandé un calendrier détaillé de toutes les phases de travaux réalisées et à venir.

La commission fait remarquer que les comptes-rendus de l'AMO sont de plus en plus légers, et ne correspondent pas toujours à nos exigences. L'AMO sera convoqué le 27 avril pour une mise au point.

Une demande est faite pour que tous les mails envoyés par l'AMO soient transmis aux membres de la commission pour davantage de transparence. Les mails seront transmis par le DAF.

Fin de la réunion : 15h30

Les secrétaires,

Cédric PAGA, Laurent AMSELEM